

De haute en basse ville

C du Vent veut une sécurité accrue sur les éoliennes

Philippe Fatras écrit à Marcel Jambou, vice-président en charge de l'environnement du pays de Quimper suite à un incident qui s'est produit sur une éolienne de Plouvien ce weekend.

« Une panne d'électricité a mis à l'arrêt les feux à éclats du site éolien de Plouvien. Les batteries de secours en cas de tel incident auraient dû palier à la panne, mais cela n'a pas été le cas, souligne Philippe Fatras. Le président de C du Vent demande « qu'en temps que membre du comité de suivi éolien de la Cocopaq, qu'un avenant de convention soit réalisé pour que des batteries suffisamment puissantes répondent à ce

genre d'incident ». Il souhaite aussi que « le promoteur équipe ses futurs parcs éoliens d'un dispositif de surveillance à distance le prévenant immédiatement en cas de problème ». Dans son courrier, Philippe Fatras « signale qu'au mois de mai un avion de tourisme pris dans le brouillard, avait heurté les éoliennes de Plouguin. Heureusement le pilote avait réussi à poser son appareil sur l'aéroport de Guipavas. Le futur site de Bannalec est situé en bordure du couloir aérien basse altitude R56 reliant Lann Bihoué à la base aéronavale de Landivisiau. Il ne faudrait pas que ce genre d'incident arrive sur ce site ».

Réaction après l'incident éolien de Plouvien

L'association C du Vent, vient d'écrire à Marcel Jambou, élu de Bannalec et vice-président de la communauté de communes en charge de l'environnement, à la suite de l'incident éolienne de Plouvien. L'association précise « qu'une panne d'électricité a mis à l'arrêt les feux à éclats de positions du site éolien de Plouvien. Les batteries de secours en cas de tel incident auraient dû palier la panne, mais cela n'a pas été le cas. Je vous demande en temps que membre du comité de suivi éolien de la Cocopaq, de faire un

avenant à la nouvelle charte éolienne demandant que des batteries suffisamment puissantes puissent répondre à ce genre d'incident.. précise l'association, sous la plume de son président Philippe Fatras, qui ajoute **Je tiens à vous signaler qu'au mois de mai un avion de tourisme pris dans le brouillard, avait heurté les éoliennes de Plouguin...** » L'association C du Vent rappelle en fin que le futur site de Bannalec est situé en bordure du couloir aérien basse altitude R56 reliant Lann Bihoué à la base aéronavale de Landivisiau. »